



**RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA VILLE DE SHERBROOKE
NOVEMBRE 2009**

Citoyens et citoyennes,
collègues du conseil municipal,
gestionnaires et membres du personnel municipal,

Chaque année, la *Loi sur les cités et villes* oblige le maire d'une municipalité à présenter un portrait de la situation financière de la Ville, en l'occurrence :

- les résultats financiers pour la dernière année terminée le 31 décembre 2008, lesquels furent présentés au printemps dernier;
- des indications préliminaires quant aux résultats prévisibles pour l'exercice en cours;
- un état à jour des dépenses en immobilisations autorisées pour l'exercice 2009;
- un aperçu des principales orientations qui serviront à la préparation du budget de fonctionnement ainsi que du budget des dépenses en immobilisations pour le prochain exercice.

Ce rapport comprend également, en annexe, un tableau décrivant le traitement des membres du conseil municipal et les allocations de dépenses qui leur sont accordées. Toujours en vertu de la loi, je dépose la liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus par la Ville depuis le 1^{er} janvier 2009 ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui excède 25 000 \$. Ces listes peuvent être consultées au bureau de la greffière.

1. Les états financiers 2008

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ont démontré un excédent des revenus sur les dépenses de 9,4 M\$.

2. Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours

Selon les informations actuellement disponibles, l'exercice financier 2009 pourrait se solder par un excédent de l'ordre de 5,7 M\$. Ce n'est toutefois que lors de la production des états financiers 2009 au printemps prochain que les résultats définitifs seront connus.

3. Les dépenses en immobilisations pour l'année 2009

Les dépenses en immobilisations autorisées depuis le début de l'exercice totalisent une somme de 98,3 M\$ incluant les sommes assumées par des tiers tels que les gouvernements fédéral et provincial.

Cette somme comprend un montant de 14 M\$ pour le réseau électrique sherbrookoïse, le solde de 84,3 M\$ (composé notamment de 24,3 M\$ pour le poste de police et de 21,2 M\$ pour le centre de foires) étant affecté aux travaux relatifs aux autres activités municipales.

4. Les principales orientations pour la préparation des budgets 2010

Considérant la toute récente élection du nouveau conseil municipal, différents travaux ont été réalisés en vue de faciliter la préparation du budget de fonctionnement ainsi que du budget des dépenses en immobilisations pour le prochain exercice financier.

Le conseil municipal est soucieux de maintenir la qualité des services offerts ainsi que des infrastructures municipales tout en respectant la capacité de payer des contribuables sherbrookoïses. En ce sens, nous allons procéder à l'analyse de divers scénarios devant mener à l'adoption prochaine des budgets pour l'année 2010.

Le maire,

Bernard Sévigny

**RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS
AUX ÉLUES ET ÉLUS EN 2009**

RÉMUNÉRATION DE BASE

Maire	128 101 \$
Conseillères et conseillers	29 811 \$
Présidentes et présidents d'arrondissement par district :	
Arrondissements de Brompton et de Lennoxville	7 154 \$
Arrondissements de Rock Forest—Saint-Élie—Deauville, du Mont-Bellevue et de Jacques-Cartier	14 309 \$
Arrondissement de Fleurimont	17 886 \$
Conseillères et conseillers d'arrondissement	11 924 \$

RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE

Maire suppléant	5 971 \$ ⁽¹⁾
Président du conseil (président d'assemblée)	11 942 \$
Président du comité exécutif	18 999 \$
Vice-président du comité exécutif	14 927 \$
Membres du comité exécutif	11 942 \$
Président d'un comité permanent	5 962 \$
Président de comités :	
Comité consultatif d'urbanisme	9 228 \$
Comité de développement durable	9 228 \$
Comité de la sécurité publique	9 228 \$
Comité de relations interculturelles et de la diversité	9 228 \$
Comité consultatif de la famille	5 971 \$
Comité Sherbrooke ville étudiante	5 971 \$
Comité de la culture	5 971 \$
Comité du sport et du plein air	5 971 \$
Comité d'hygiène et d'aménagement des rivières Magog et Saint-François	5 971 \$
Allocation de dépenses maximum prévue par la loi	14 584 \$
Allocation de dépenses maximum – Conseillers d'arrondissement	5 962 \$

⁽¹⁾ Le versement de cette rémunération aux différents titulaires est effectué en utilisant un per diem de 16,36 \$ tenant compte du nombre de jours de calendrier pour lesquels la fonction a été occupée.